



LOGEMENTS D'ÉTUDIANTS EN RÉUSSITE

Résidence COURTELINE

Villeurbanne

La résidence propose 45 studios meublés / équipés de 18 m² à 30 m² (possibilité de colocation).



www.logifac.fr

LOGIFAC VOUS APORTE TOUTES LES GARANTIES NÉCESSAIRES À VOTRE INSTALLATION

Les résidences LOGIFAC sont adaptées au mode de vie étudiant : elles sont situées à proximité des campus ou des centres-villes. Nos logements ouvrent droit aux aides de la CAF : APL ou ALS.

Dans chaque résidence, nous vous accompagnons de la visite à la signature du bail et tout au long de votre location.

Contactez-nous, nous vous conseillerons sur le meilleur choix pour vous !

139, rue Roger Salengro
69100 Villeurbanne

Contact résidence
04 78 69 62 62

Contact national
01 88 33 81 22

Du lundi au vendredi 10h-13h et 14h-18h



Photo non contractuelle

45 studios meublés /
équipés de 18 m² à 30 m²
(possibilité de colocation).

Loyer/mois à partir de

278 € TTC*

aide au logement déduite

*Si ALS déduite de 172€ pour un étudiant non boursier
logement 118 (20m²)
(Hors TEOM au 1/12/2019, hors électricité)

- Consommations énergétiques indicatives catégorie D.
- Gaz à effet de serre catégorie B.

Frais de dossier à partir de 260 €
Le montant diffère suivant
votre qualité d'adhérent ou non
à un organisme partenaire de la résidence.

Organismes partenaires
Établissements d'enseignement liés
par une convention de partenariat



Particulièrement adaptée aux étudiants,
la résidence est également accessible
aux stagiaires et jeunes actifs en formation.

Les caractéristiques de nos logements ouvrent
la possibilité de percevoir l'**Aide au Logement
Social** (ALS) qui est déduite chaque mois du
loyer.

Pour faire une demande de logement :

- Rendez-vous sur www.logifac.fr
- Cliquez sur « Réserver mon logement » sur la page de la résidence souhaitée
- Remplissez votre dossier directement en ligne et envoyez vos pièces justificatives



LES AVANTAGES LOGIFAC

Possibilité de régler en 3 fois :

- Le dépôt de garantie
- Les frais de dossier

**Possibilité d'avance d'aide au logement
durant 3 mois****

**Choisissez votre date
de début de location****

Frais de dossier à tarifs privilégiés
Du 1^{er} octobre au 30 juin

Nos services disponibles



Badge Vigik



Intendant
Agent de
permanence



Laverie**



Local à vélos



WIFI
(Accès
Internet Haut
Débit)**



Kit linge**



Caméra de
surveillance



Kit vaisselle

PRÉSENTATION DES STUDIOS :

Chaque studio comporte une porte palière isolante avec pour la sécurité une serrure trois points donnant sur une entrée qui dessert :

- La salle d'eau : lavabo, douche, WC.
- La pièce principale équipée : lit, chaises, table, rangements.
- Le coin cuisine équipé : évier, plaques électriques, réfrigérateur, micro-ondes, kit vaisselle.



Photo non contractuelle

PRÉSENTATION DES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS* :

Un(e) intendant(e) est joignable pour toutes questions techniques et administratives aux heures d'ouverture du bureau d'accueil, 78 rue de Marseille 69007.

Un agent de permanence assure une veille pour les interventions d'urgence la nuit et le week-end (hors vacances scolaires d'été).

Divers équipements sont mis à la disposition des occupants : local à vélos, Wifi**, laverie**, vidéo surveillance.

Le loyer inclut :

- Les frais d'électricité et d'eau pour les parties communes.
- La mise à disposition du mobilier.
- La consommation d'eau froide du studio.
- Les frais d'entretien ascenseur, VMC, matériel de sécurité.
- L'entretien des parties communes.

Le résident prend directement en charge :

- L'abonnement et les consommations (chauffage, eau chaude et électricité).
- Les réparations locatives telles que définies par le décret 87-712 du 26 Août 1987.
- La taxe d'habitation.
- L'assurance locative obligatoire (souscription possible au bureau de la résidence).
- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères.
- Les frais liés à l'usage de la laverie.
- Kit linge**.
- Les frais liés à l'usage d'internet

* Susceptibles d'être modifiés ou supprimés.

** Voir les tarifs et les conditions à l'accueil de la résidence.



La résidence est située à deux pas du campus universitaire de la Doua.

Grâce à de nombreux transports en commun, vous accédez à la gare de la Part-Dieu comme au centre-ville de Lyon en 20 minutes environ, 10 minutes à pied de l'IUT A et B, INSA, STAPS,

SPÉCIAL RENTRÉE SANS STRESS !

Faites une demande de logement pendant que celui que vous préférez est disponible, et annulez* votre bail en cas de besoin.

EXCLUSIVITÉ
LOGIFAC !

Si vous signez votre contrat de location avant le 30 juin, vous choisissez votre date de début de contrat jusqu'au 24 août maximum et vous pouvez vous désister*.

- 1 Choisissez vos résidences préférées en un clic.
- 2 Remplissez et téléchargez vos pièces justificatives en ligne.
- 3 Un(e) intendant(e) vous recontactera pour programmer une visite.



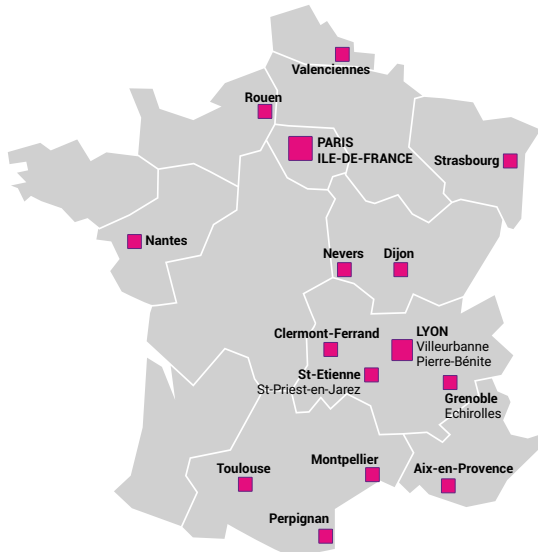
* Faites votre demande sans attendre d'avoir passé vos examens ! Vous pourrez annuler votre bail en cas d'échec au baccalauréat 2020, à un examen, ou une admission dans un établissement se situant dans une autre ville que celle de la résidence concernée. Le contrat ne pourra pas être annulé après le 18 juillet 2020 et commencera à la date que vous aurez choisi, au maximum le 24 août 2020. Conditions variables selon les résidences et les périodes de l'année.



LE CHOIX

AIX-EN-PROVENCE
CLERMONT-FERRAND
DIJON
GRENOBLE / ÉCHIROLLES
LYON / VILLEURBANNE
PIERRE-BÉNITE
MONTPELLIER
NANTES
NEVERS
PERPIGNAN
ROUEN
ST-ÉTIENNE
ST-PIERRE-EN-JAREZ
STRASBOURG
TOULOUSE
VALENCIENNES
Paris Île-de-France :
ALFORTVILLE
AUBERVILLIERS
CARRIÈRES-S/SEINE
CHOISY-LE-ROI
HERBLAY
LA COURNEUVE
LA ROCHETTE
LIEUSAIN
MELUN
ORLY
PALAISEAU
PIERREFITTE-S/SEINE
VILLEJUIF
VILLENEUVE-ST-GEORGES
VILLIERS-S/MARNE

+ DE 50 RÉSIDENCES
DANS 34 VILLES ÉTUDIANTES
7 000 LOGEMENTS MEUBLÉS ET ÉQUIPÉS



LOGEMENTS D'ÉTUDIANTS EN RÉUSSITE